

NOUVELLES MESURES

Reconfinement : Saragosse, Huesca capital et quatre autres zones d'Aragon repassent en « phase 2 flexible » à partir du 13/07 (capacité 50 % dans la restauration / hôtellerie et 75 % dans les terrasses avec des groupes inférieurs à 10 personnes ; capacité à 75 % dans les centres de formation, piscines et centres culturels ; pas de restrictions de mobilité ni tranches horaires de restriction). Cette mesure affecte 870 000 habitants, soit 70 % de la région d'Aragon, afin de limiter le foyer de contagion.

Le gouvernement catalan approuve la mise en place de restrictions de mobilité au foyer de contagion de Lleida à partir du 15/07 et pour une durée de 15 jours. Avec l'approbation du pouvoir judiciaire de Lleida, l'entrée et la sortie des communes sont restreintes aux déplacements de travail et de services essentiels, ainsi que pour toute activité « qui ne peuvent pas être reportées ». La circulation dans l'espace public est possible pour : se rendre au travail, aux entités financières, d'assurance, de services, établissements commerciaux ou dans un centre de santé ; s'occuper de personnes âgées, mineures, dépendantes ou vulnérables ; rencontrer et/ou faire du sport avec des personnes du foyer (« convivencia habitual ») ; s'occuper des jardins ; et faire des examens qui ne peuvent pas être reportés.

Les gouvernements d'Estrémadure (à partir du 11/07), de Navarre, à partir du 17/07, ainsi que ceux du Pays Basque et de Cantabrie (à partir du 16/07), ont mis en place le port obligatoire du masque dans l'espace publique, même si la distance de sécurité peut être respectée.

Le Congrès des Députés approuve le fonds de 10 Md € pour la participation dans des entreprises stratégiques ainsi que le Plan Renove 2020 (soutien au secteur automobile) en tant que projets de loi, afin de pouvoir introduire des amendements. Pour rappel, le décret en question avait été approuvé par le gouvernement le 03/07 et est actuellement en vigueur à partir de sa publication, mais la Constitution établit que tout décret-loi doit être approuvé par le Congrès dans un délai de 30 jours ouvrés. La prorogation du chômage partiel jusqu'au 30 septembre et la création du fonds de 16 Md € pour les communautés autonomes ont été approuvés directement.

Le Ministre de Santé a présenté au Conseil des Ministres du mardi 14/07 une première version du [Plan de Réponse Rapide dans un scénario de contrôle de la pandémie du Covid-19](#), transmis aux communautés autonomes et qui intègre l'ensemble des mesures prévues pour faire face à la crise sanitaire. Dans ce cadre, les compétences relèvent des gouvernements régionaux.

La Ministre de Finances et porte-parole du gouvernement, María Jesús Montero, a également présenté l'arrêté ministériel d'élaboration du Budget 2021 (Presupuestos Generales del Estado). Elle a avancé qu'une des principales priorités sera de favoriser la création d'emploi et la réactivation de l'économie, plus compétitive et durable, avec une transformation du tissu productif intégrant les défis de la digitalisation et de la transition écologique.

Le 2^{ème} vice-président du gouvernement, Pablo Iglesias, défend une hausse des impôts afin d'augmenter la dépense sociale. [Le rapport d'avancement sur l'Agenda 2030](#), présenté par Iglesias, indique qu'en 2018 la dépense sociale espagnole était de 16,9 % du PIB contre 19,6 % dans la zone euro, le niveau de perception des impôts étant également en dessous de la moyenne (35,4 % du PIB en Espagne contre 41,7 % dans la zone euro). Parmi les objectifs visés dans le rapport on note l'universalisation de l'éducation de 0 à 3 ans, la création d'un système public de soins pour personnes âgées, le lancement de la réindustrialisation verte et la dérogation de la réforme du travail.

Le projet de loi de la Taxe « Google » est soutenu par une majorité au congrès des Députés, malgré les votes contre du PP, Vox et Ciudadanos. Le projet de loi a reçu plus de 90 amendements, qui devront encore être traités et votés après avoir été ratifié par la Commission de Finances du Congrès. Si le texte passe le

processus législatif avec succès, la taxe de 3 % sur les services numériques des grandes entreprises technologiques devrait entrer en vigueur en janvier 2021, la première liquidation ayant lieu en mars 2021.

ANALYSES MACROECONOMIQUES

AIReF

L'AIReF estime une baisse du PIB espagnol d'entre 10,1 et 12,4 % en 2020, pour un scénario base (foyers de contagion contrôlés) et un scénario pessimiste (un nouveau confinement d'un mois) respectivement : la reprise de 2021 serait d'entre 5,2 et 5,8 %. Le nouveau [rapport](#) de l'Autorité Indépendante de Responsabilité Fiscale prévoit également un déficit public en 2020 d'entre 11,9 et 14,4 %, une dette publique d'entre 117,6 et 123,2 % selon ces deux scénarios.

BBVA Research

BBVA Research revoit à la baisse ses prévisions et estime une chute du PIB espagnol de 11,5 % en 2020, ainsi qu'une croissance de 10 % au T3 2020 après une chute de 22 % de janvier à juin. Dans le cadre de la présentation du rapport « [Situation España](#) », les économistes de l'institution de recherche ont expliqué que cette révision (+3,5 pp par rapport au rapport d'avril) s'explique notamment par la durée du confinement, supérieure à celle estimée initialement. Pour 2021, BBVA Research prévoit une reprise de +7 % en 2021. Le déficit public atteindra 14,4 % du PIB en 2020 et 8,4 % en 2021 et la dette publique passera de 123 % en 2020 à 122,4 % du PIB en 2021. Le taux de chômage estimé est de 17,4 % en 2020 et de 17,1 % en 2021.

FUNCAS

Funcas prévoit une chute du PIB espagnol de 9,8 % en 2020. Selon le think tank espagnol, la reprise sera de +7,8 % en 2021, mais le PIB ne récupérera son niveau pré-crise avant 2023. La prévision pour le T2 2020 est de -18 % g.a, suivi d'une reprise de + 16,3 % g.a au T3. Le dispositif de chômage partiel permettra de mitiger l'impact de la crise sur le marché du travail, le taux de chômage atteignant une moyenne de 18,2 % en 2020.

L'institution a également publié sa dernière enquête « [Panel de previsiones de la economía española](#) », indiquant une chute de 10,8 % du PIB espagnol en 2020 : les prévisions les plus pessimistes sont de -14 % (Caixabank Research) et les plus optimistes de -8,9 % (AFI et Ceprede). 10,1 pp de cette chute s'expliqueraient par la baisse de la demande nationale, le reste dépendant du secteur extérieur (0,7 pp). En cas d'une 2^{ème} vague de contagion, l'estimation moyenne passe à -14,3 % en 2020. Pour 2021, sans une 2^{ème} vague de contagion en automne, la moyenne des prévisions recueillies est de +7,2 % : avec de nouvelles contagions nécessitant un reconfinement, la moyenne des prévisions passe à +5,9 %. La moyenne des prévisions de taux de chômage est de 19,1 % pour 2020 et de 18 % pour 2021 : le déficit public atteindrait 11,9 % du PIB en 2020 et 7,4 % en 2021.

MAPFRE Economics

Dans son scénario le plus pessimiste, Mapfre Economics prévoit une chute de -13,1 % en 2020 et de -1,2 % en 2021. Dans son « [Panorama économique et sectorielle 2020](#) » du T3, l'institution indique que ce scénario pessimiste prévoit une relance ralentie par une mauvaise gestion des foyers de contagion et un épuisement des mesures fiscales. Dans le scénario de base, le PIB espagnol enregistrerait une chute de 12,1 % en 2020 et une reprise de +6,8 % en 2021.

Responsable de la publication : Shanti Bobin

Ambassade de France en Espagne
Service Économique Régional
C/ Marqués de la Ensenada, 10
28004 Madrid

Rédigé par : Anna Bejaoui, Alvaro Carranza, Alex Marañón, Axel Demenet

Abonnement/désabonnement :
espagne@dgtrésor.gouv.fr

Internet : www.tresor.economie.gouv.fr/

Suivez-nous sur Twitter : @DGTresor_Iberia



Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Madrid

Clause de non-responsabilité :

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.